

LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD OCTROIE UN SOUTIEN FINANCIER POUR LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS DE DIFFUSION EN SCÈNE RIVIÈRE-DU-NORD

Saint-Jérôme, le 29 octobre 2026 – La MRC de La Rivière-du-Nord annonce l'octroi d'aides financières à Diffusion En Scène Rivière-du-Nord, gestionnaire du Théâtre Gilles-Vigneault, dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet développement territorial, du gouvernement du Québec. Cet appui totalisant 700 000 \$ soutiendra la mise sur pied de deux nouvelles divisions : *Production de spectacles* et *Services techniques et location d'équipements*.

Ces initiatives structurantes s'inscrivent directement dans les priorités régionales de la MRC, soit le développement de milieux de vie inclusifs et adaptés aux besoins évolutifs de la population, le soutien à une croissance économique diversifiée et innovante, ainsi que la valorisation des attraits culturels et récréotouristiques comme leviers d'attractivité régionale.

« En appuyant ces deux projets, la MRC réaffirme son engagement envers le développement culturel et récréotouristique de son territoire. Ces investissements viendront renforcer l'offre culturelle régionale, faire rayonner notre créativité et notre savoir-faire collectifs, tout en générant des retombées économiques durables pour notre communauté. Il importe également de souligner que Diffusion en Scène Rivière-du-Nord, une entreprise d'économie sociale, pourra ainsi diversifier ses activités, consolider son modèle d'affaires et poursuivre pleinement sa mission auprès du milieu. » souligne le préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord, Xavier-Antoine Lalande.

« Un grand merci à la MRC de La Rivière-du-Nord ainsi qu'aux villes qui la composent pour leur appui visionnaire et stratégique envers Diffusion en Scène. La création de ces deux nouvelles divisions s'inscrit dans une volonté claire de diversifier et de consolider nos sources de revenus, afin d'assurer la pérennité de notre organisation et de notre mission. Elle permettra également de renforcer notre engagement envers notre communauté, tout en générant de nouvelles retombées culturelles, économiques et sociales pour l'ensemble de notre territoire. Au-delà de leur portée artistique, ces divisions contribueront à positionner le Théâtre Gilles-Vigneault — et, par extension, notre région — comme un véritable incubateur culturel et économique d'envergure. » souligne Guy Chevrier, directeur général et artistique.

Division Production de spectacles

Avec la création de cette division, le Théâtre Gilles-Vigneault souhaite renforcer son autonomie financière et accroître son rayonnement culturel en structurant une offre de production maison récurrente, composée de spectacles originaux. Ce projet représente un investissement total de plus de 1,2 million \$, auquel la MRC contribue à hauteur de 500 000 \$, soit 40,23 % du coût total.

Division Services techniques et location d'équipements

Ce second projet, d'un peu plus de 300 000 \$, bénéficie d'une contribution de la MRC de 200 000 \$, soit près de 65 % du coût total. Il vise à développer et structurer, au sein du Théâtre Gilles-Vigneault, une offre de services techniques permettant de diversifier les revenus autonomes de l'organisation, répondre aux besoins techniques des acteurs culturels du territoire et contribuer au développement culturel, communautaire et économique régional, dans une perspective d'économie circulaire et de pérennité financière.

À propos de la MRC de La Rivière-du-Nord

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord comprend les villes et municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. La MRC est la référence auprès des citoyens et des citoyennes ainsi qu'auprès des entreprises pour un développement régional audacieux.

Renseignements

Kim Lambert - Conseillère main-d'œuvre et entrepreneuriat, volet communication
Tél. : 450 436-9321, poste 3230
klambert@mrcrdn.qc.ca